

**ATTESTATION DE RESPECT DES OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES  
POUR ACCES AUX AIDES DE LA CAMPAGNE 2014/2015**

Règlement (CE) 1308/2013 art. 71 et 223 / Règlement (CE) 555/2008 art. 36 et 60 § 3

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :  
.....  
Adresse : .....  
Numéros de l'exploitation au titre de laquelle l'aide est demandée :  
Numéro CVI            
Numéro SIRET

**PARTIE RESERVEE AUX SERVICES DE LA VITICULTURE DE LA DGDDI**

**Dates de dépôt des déclarations**

**CAVES PARTICULIERES**

- de stock au 31/7/2013	Dates conformes	Au plus tard le 31/08/2013	Entre le 01/09/2013 et le 14/09/2013 inclus
- de récolte 2013 (déclaration papier)		Au plus tard le 25/11/2013	Entre le 26/11/2013 et le 07/12/2013 inclus
- de récolte 2013 (déclaration électronique)		Au plus tard le 10/12/2013	
- de stock au 31/7/2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 10/09/2014	Entre le 11/09/2014 et le 24/09/2014 inclus
- de stock au 31/7/2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 10/09/2014	
- de récolte 2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 25/11/2014	Entre le 26/11/2014 et le 09/12/2014 inclus
- de récolte 2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 10/12/2014	
<b>Récolte 2014</b>		<b>Volume de vin vinifié sur l'exploitation hors A.O.P.</b> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Respect de la réglementation relative au potentiel viticole : au vu des documents détenus par le service, le demandeur n'est pas en situation d'infraction avec la réglementation nationale ou communautaire relative au potentiel viticole.

**UNION DE CAVES COOPERATIVES\* / CAVES COOPERATIVES**

- de stock au 31/7/2013	Dates conformes	Au plus tard le 31/08/2013	Entre le 01/09/2013 et le 14/09/2013 inclus
- de production 2013 (déclaration papier)		Au plus tard le 15/01/2014	Entre le 16/01/2014 et le 29/01/2014 inclus
- de production 2013 (déclaration électronique)		Au plus tard le 15/01/2014	
- de stock au 31/7/2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 10/09/2014	Entre le 11/09/2014 et le 24/09/2014 inclus
- de stock au 31/7/2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 10/09/2014	
- de production 2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 15/01/2015	Entre le 16/01/2015 et le 29/01/2015 inclus
- de production 2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 15/01/2015	
<b>Récolte 2014</b>		<b>Volume de vin vinifié sur l'exploitation hors A.O.P.</b> <input type="text"/> <input type="text"/>	

**NEGOCIANTS\*/NEGOCIANTS VINIFICATEURS / ELABORATEURS DE PRODUITS DERIVES**

- de stock au 31/7/2013	Dates conformes	Au plus tard le 10/09/2013	Entre le 11/09/2013 et le 24/09/2013 inclus
- de production 2013 (déclaration papier)		Au plus tard le 15/01/2014	Entre le 16/01/2014 et le 29/01/2014 inclus
- de production 2013 (déclaration électronique)		Au plus tard le 15/01/2014	
- de stock au 31/7/2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 10/09/2014	Entre le 11/09/2014 et le 24/09/2014 inclus
- de stock au 31/7/2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 10/09/2014	
- de production 2014 (déclaration papier)		Au plus tard le 15/01/2015	Entre le 16/01/2015 et le 29/01/2015 inclus
- de production 2014 (déclaration électronique)		Au plus tard le 15/01/2015	
<b>Récolte 2014</b>		<b>Volume de vin vinifié sur l'exploitation hors A.O.P.</b> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Fait à ....., le .....

(Signature et cachet)